



Association professionnelle nationale des militaires de la  
Gendarmerie du XXI<sup>ème</sup> siècle

La trésorerie générale

# COMPTES

# ANNUELS

# 2015

- A – BILAN
- B – COMPTE DE RESULTAT
- C – ANNEXE COMPTABLE
- D – RAPPORT DES QUESTEURS

Comptes approuvés par l'assemblée générale du 30 janvier 2016.

La trésorière générale  
Catherine Dénarié

*original signé*

Le secrétaire général  
Francis Prevel

*original signé*

Le président  
Jean-Hugues Matelly

*original signé*

---

**GendXXI** ®

Association (Loi 1901) déclarée, JORF 17/01/15 (696-34) -APNM (Code de la défense) déclarée, DRHMD 26/10/15 (230570)

[www.gendxxi.org](http://www.gendxxi.org)

<https://www.facebook.com/gendxxi> – <http://www.gendxxi.net> – <https://twitter.com/GendXXI>

GendXXI – BP17 – 92354 Le Plessis-Robinson CEDEX  
(Siren 811083914 – Siret 81108391400010)



Association professionnelle nationale des militaires de la Gendarmerie du XXIème siècle

# BILAN - 2015

ACTIF				PASSIF			
	VB	Amort.	VNC				
2154	Matériel	0,00	0,00	0,00	101	Fonds Associatifs	0,00
2181	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	106	Réserves	0,00
2182	Matériel de bureau	0,00	0,00	0,00	110	Report à nouveau	0,00
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00	120	Résultat de l'exercice	8351,95
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00		<b>I / FONDS PROPRES</b>	<b>8351,95</b>
	<b>I / ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>0,00</b>			
350	Stocks matériel et équipements			0,00	130	Europe	0,00
371	Stocks marchandises			0,00	131	Etat	0,00
	<b>II / STOCKS</b>			<b>0,00</b>	132	Région	0,00
512A	Compte Courant			3350,39	133	Département	0,00
512B	Compte Epargne (livret)			5001,56	134	Commune	0,00
530	Caisse			0,00	137	Autres	0,00
	<b>III / TRESORERIE</b>			<b>8351,95</b>		<b>II / SUBVENTIONS</b>	<b>0,00</b>
486	Dépenses Constatées d'Avance				401	Fournisseurs achats	0,00
					421	Personnel net à payer	0,00
					430	Organismes sociaux	0,00
						<b>III / TIERS</b>	<b>0,00</b>
					151	Provisions pour risques	0,00
					487	Recettes Constatées d'Avance	0,00
	<b>TOTAL</b>			<b>8351,95</b>		<b>TOTAL</b>	<b>8351,95</b>

Etabli le 2 janvier 2016

Signatures :

Dénarié Catherine – Trésorière générale

Matelly Jean-Hugues – Président

Questeurs – voir rapport annexe

*original signé*

*original signé*



# Association Professionnelle Nationale des Militaires de la Gendarmerie du XXIème siècle

## COMPTES DE RESULTAT – ANNEE 2015

CHARGES		PRODUITS
<u>60. ACHATS</u>		<u>70. VENTES</u>
604 Achats de prestations de services		701 Ventes de produits finis
6061 Fournitures non stockables (carburant)		706 ventes de prestations de services
6063 Fournitures entretien - petit équipement		707 ventes de marchandises
6064 Fournitures administratives		708 Produits annexes
607 Achats de marchandises à revendre		TOTAL VENTES
TOTAL ACHATS	0,00	0,00
<u>61. SERVICES EXTERNES</u>		<u>74. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</u>
611 Sous Traitance		740 Subvention d'exploitation
612 Redevances de crédit Bail		TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION
613 Locations		0,00
614 Charges locatives		<u>75. PRODUITS DE GESTION COURANTE</u>
615 Entretien - réparation		754 Collectes, dons
616 Primes d'Assurances		90,00
617 Etudes et recherches		756 Cotisations
618 Divers		8 519,00
TOTAL SERVICES EXTERNES	0,00	758 Autres produits de gestion courante
<u>62. AUTRES SERVICES EXTERNES</u>		TOTAL PRODUITS DE GESTION
623 Publicité, relations publiques	-75,00	8 609,00
624 Transports		<u>76. PRODUITS FINANCIERS</u>
625 Frais de déplacements		764 revenus de placements
626 Frais postaux, Télécom		1,56
627 Services bancaires	-149,04	TOTAL PRODUITS FINANCIERS
628 Divers dont contribution fédération		1,56
629 Rabais remises ristournes		<u>77. PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>
TOTAL AUTRES SERVICES EXTERNES	-224,04	771 produits exceptionnels
<u>63 IMPOTS ET TAXES</u>		0,43
631 Taxe sur les salaires, formation prof.		TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS
635 Impôts directs : Foncière, locaux		0,43
6354 Droits d'enregistrements, timbres fisc.		<u>78. REPRISES SUR AMORTISSEMENTS</u>
TOTAL IMPOTS ET TAXES	0,00	781 Reprise amortissements immobilisations
<u>64. CHARGES DE PERSONNEL</u>		TOTAL REPRISES AMORTISSEMENTS
641. Rémunération brutes		0,00
645 Charges sociales		<b>TOTAL PRODUITS</b>
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	0,00	8 610,99
<u>66. CHARGES FINANCIÈRES</u>		<b>RESULTAT</b>
6611 Intérêts d'emprunts et dettes		8 351,95
6616 Agios bancaires sur découverts		Etabli le 2 janvier 2016
TOTAL CHARGES FINANCIERES	0,00	Signatures :
<u>67. CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>		Dénarié Catherine – Trésorière générale
671 Charges exceptionnelles	-35,00	<i>original signé</i>
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-35,00	Matelly Jean-Hugues – Président
<u>68. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</u>		<i>original signé</i>
681 Dotation amortissements immobilisations		Questeurs – voir rapport annexe
TOTAL DOTATION AMORTISSEMENTS	0,00	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>-259,04</b>	



## Association professionnelle nationale des militaires de la Gendarmerie du XXI<sup>ème</sup> siècle

# ANNEXE COMPTABLE 2015

### La trésorerie générale

En préambule, rappelons que GendXXI utilise les normes comptables simplifiées en vigueur pour les associations, normes qui semblent devoir être reprises pour les Associations Professionnelles Nationales Militaires (APNM) dans les décrets d'application à venir de la loi du 28 juillet 2015.

GendXXI adaptera, le cas échéant, la présentation de ces comptes à d'éventuelles normes spécifiques aux APNM, dès lors qu'elles respecteront les grands principes de droit international et national sur le sujet.

L'année 2015 est le premier exercice de l'association, fondée le 13 décembre 2014, déclarée le 1er janvier 2015 pour une entrée en activité le 3 janvier 2015, date à laquelle les arrêts de la Cour Européenne des Droits de l'Homme en date du 2/10/2014 sont devenus définitifs. Elle a pris d'emblée la dénomination et la forme d'une APNM. Elle a ajusté ses statuts au texte de la loi du 28 juillet 2015 et a accompli les publications ad hoc. Elle s'est dotée d'un numéro SIREN/SIRET auprès de l'INSEE.

Elle est définitivement reconnue APNM par accusé de réception du Ministre de la Défense en date du 26 octobre 2015.

Dans ses statuts, GendXXI fait expressément de l'année 2015, une année transitoire de montée en puissance – cet esprit a également présidé à une gestion financière prudente de manière à constituer les premiers fonds de l'association.

Le fond de réserve de l'association a été fixé à 2000 Euros (Article 11-2 des statuts).

L'association a ouvert un compte bancaire au Crédit Agricole, où elle dispose d'un compte courant avec chéquier et carte bancaire associés. Un livret A a également été ouvert pour faire fructifier, sans risque, les excédents de trésorerie

Sur toute la durée de l'exercice aucune opération n'a été réalisée en espèces, d'où l'inexistence d'un compte de caisse.

Le fonctionnement de l'association a bénéficié du financement direct et sur leurs fonds propres, par des membres fondateurs, des dépenses liées au fonctionnement des différents supports numériques de l'association, qui avaient été réservés et créés avant même sa constitution juridique. A ce titre, l'association bénéficie d'un engagement en sa faveur de M. Jean-Hugues Matelly l'autorisant à titre gratuit à utiliser la marque GendXXI et les noms de domaine associés, engagement tacitement reconductible annuellement. Cet engagement comprend une promesse de cession, également à titre

---

GendXXI ®

Association (Loi 1901) déclarée, JORF 17/01/15 (696-34) -APNM (Code de la défense) déclarée, DRHMD 26/10/15 (230570)

[www.gendxxi.org](http://www.gendxxi.org)

<https://www.facebook.com/gendxxi> – <http://www.gendxxi.net> – <https://twitter.com/GendXXI>

GendXXI – BP17 – 92354 Le Plessis-Robinson CEDEX

(Siren 811083914 – Siret 81108391400010)

gratuit, de la marque et des noms de domaine associés, à charge pour l'association de prendre à sa charge les formalités administratives et les frais éventuellement liés au transfert de propriété.

Parallèlement, l'ensemble des membres du conseil d'administration et titulaires d'autres fonctions ont convenu, pour cette première année de gestion de conserver à leur charge l'ensemble des frais occasionnés par les déplacements et autres activités réalisées pour le compte de l'association.

Il s'en déduit un volume extrêmement réduit de charges sur l'exercice 2015, celles-ci étant liées :

- à la publicité au Journal Officiel de la République Française, conformément à la loi de 1901 sur les associations, soit au total 75 euros en publicité ;
- aux services bancaires, en liaison notamment avec la mise en place d'un paiement des cotisations en ligne, par carte bancaire ainsi que deux remboursements suite aux essais pour la mise en place du paiement en ligne pour la France et l'Outre-Mer (10€, 15€)
- Au remboursement de cotisation proposé à la suite de la modification des statuts pour mise en conformité avec la loi du 28 juillet 2015 (un seul remboursement de membre honoraire demandé, soit 10 euros, chèque encaissé le 05/11/2015)

Au titre des produits, la totalité des ressources de l'association est issue des cotisations des adhérents et des contributions des bénévoles, sympathisants et autres et (0,23€ et, 0,20€ de rendu de commission bancaire en produit exceptionnel)

Par principe, dans l'attente de la publication du cadre juridique complet applicable aux APNM, GendXXI n'a pas souhaité mettre en place de ventes aux adhérents et sympathisants, ni de location d'espace publicitaire sur ces publications, ni de demande de subvention.

Au titre des engagements financiers de 2015, non encore intégrés dans les comptes, on notera la contribution financière de GendXXI à la fédération MiliXXI pour un montant de 400 Euros, dans l'attente de la création du compte bancaire fédéral.

Au titre des dépenses dès à présent prévues pour l'exercice 2016, on retiendra le financement de l'assemblée générale du 30 janvier pour un montant estimé à 1200 euros.

Fait à Saint-Médard en Jalles, le 2 janvier 2016

La trésorière générale de GendXXI  
Catherine Dénarié

*original signé*

---

**GendXXI** ®

Association (Loi 1901) déclarée, JORF 17/01/15 (696-34) -APNM (Code de la défense) déclarée, DRHMD 26/10/15 (230570)

[www.gendxxi.org](http://www.gendxxi.org)

<https://www.facebook.com/gendxxi> – <http://www.gendxxi.net> – <https://twitter.com/GendXXI>

GendXXI – BP17 – 92354 Le Plessis-Robinson CEDEX

(Siren 811083914 – Siret 81108391400010)



Association professionnelle nationale des militaires de la  
Gendarmerie du XXI<sup>ème</sup> siècle

## RAPPORT DES QUESTEURS EXERCICE COMPTABLE 2015

### Les questeurs

#### *RAPPEL DES STATUTS*

##### *Article 18-2 – Déroulement de l'assemblée générale*

*[...]*

*Lorsque l'assemblée considérée doit procéder au renouvellement des dirigeants de l'association et des titulaires d'autres fonctions, il est procédé à ces élections. A ce titre, l'assemblée générale élit, en dehors des membres du conseil d'administration, mais pour la même durée de mandat qu'eux, deux questeurs chargés d'examiner les comptes en toute indépendance dans le trimestre précédent chaque assemblée générale suivante et de présenter le résultat de leurs travaux au cours de cette assemblée.*

#### *EXTRAIT DU PV DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DE L'ASSOCIATION DU 13/12/2014*

*En vue de l'examen des comptes avant l'assemblée générale inaugurale et conformément à l'article 18-2 des statuts, deux questeurs sont nommés :*

*M. Christian Heitzmann*

*M. Jean-Pierre Simothé*

#### *Note liminaire :*

L'association GENDXXI, déclarée officiellement le 1er janvier 2015, a été créée le 13 décembre 2014.

De ce fait, l'exercice comptable que nous avons été amenés à vérifier, s'étend sur plus d'une année, car il a été considéré que l'exercice 2015 partirait de la date de création jusqu'au 31 décembre 2015.

Pour exercer notre contrôle, l'ensemble des documents comptables nous a été communiqué. Une copie paraphée de ces documents est jointe en annexe.

De nos opérations de contrôle, aucune anomalie n'est apparue dans la gestion des comptes par la Trésorière Nationale.

---

GendXXI ®

[www.gendxxi.org](http://www.gendxxi.org)

<https://www.facebook.com/gendxxi> – <http://www.gendxxi.net> – <https://twitter.com/GendXXI>

GendXXI – BP17 – 92354 Le Plessis-Robinson CEDEX

Le résultats comptable pour l'exercice est de 259,04 euros en dépenses et de 8610,99 euros en recettes. L'exécédent est donc de **8351,95 euros**. 5000Euros ont été déposés sur un livret A.

Quitus de leur gestion peut donc est donné à la Trésorière Générale et au Président National de GENDXXI;

Fait le 15 janvier 2016

Questeur  
Jean-Pierre Simothé

*original signé*

Questeur  
Christian Heitzmann

*original signé*

---

GendXXI®

[www.gendxxi.org](http://www.gendxxi.org)

<https://www.facebook.com/gendxxi> – <http://www.gendxxi.net> – <https://twitter.com/GendXXI>

GendXXI – BP17 – 92354 Le Plessis-Robinson CEDEX



## Association professionnelle nationale des militaires de la Gendarmerie du XXI<sup>ème</sup> siècle

# PROPOSITION DES QUESTEURS POUR L'AG 2016

### Les questeurs

Dans l'annexe comptable établie par la Trésorière Générale, il est mentionné que les administrateurs ont pris à leur charge les dépenses qu'ils ont eues au titre des frais de déplacements et autres.

Ceci est tout à leur honneur.

Néanmoins, le bénévolat ne doit pas conduire à ce que les membres d'une association aient des frais de fonctionnement à leur charge.

C'est pourquoi, il serait intéressant pour l'avenir, de faire en sorte que GENDXXI puisse être déclarée « d'utilité publique » afin de permettre aux donateurs de pouvoir déduire leur(s) don(s) de la somme à déclarer lors de la déclaration annuelle des impôts sur le revenu.

De ce fait, celui qui ne demanderait pas le remboursement de ses frais, ferait donc bénéficier l'association d'une nouvelle recette et recevrait en retour, une attestation annuelle de dons, déductibles des impôts.

Telle est notre proposition pour l'avenir.

Fait le 15 janvier 2016

Questeur  
Jean-Pierre Simothé

*original signé*

Questeur  
Christian Heitzmann

*original signé*

---

GendXXI ®

[www.gendxxi.org](http://www.gendxxi.org)

<https://www.facebook.com/gendxxi> – <http://www.gendxxi.net> – <https://twitter.com/GendXXI>

GendXXI – BP17 – 92354 Le Plessis-Robinson CEDEX